



**VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE  
LOIRET  
22312 habitants  
Membre d'Orléans Métropole**

**RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE OU A DÉFAUT PAR VOIE CONTRACTUELLE**

Dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs et des adjoints techniques  
(Catégorie C)

**UN-E CHARGE-E ACTION SOCIALE ET PREVENTION DES RISQUES F/H  
à temps complet  
au sein de la direction des ressources humaines  
du Pôle ressources**

La ville de Saint-Jean de Braye, est située dans la première couronne de la Métropole d'Orléans, dont elle fait partie (22 communes) en région Centre Val de Loire et à une heure de Paris.

Saint-Jean de Braye, la ville qui bouge entre Loire et Forêt, est une ville dynamique, attractive, et inscrite dans une démarche de ville en Transition.

Située entre Loire et Forêt, au cadre de vie préservé, elle est labellisée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour la beauté de ses paysages culturels et naturels. Elle est par ailleurs, depuis 2019, reconnue territoire engagé pour la nature.

Saint-Jean-de-Braye, ville dynamique et attractive est inscrite dans une démarche de Ville en transition depuis 2018. Forte de sa centaine d'associations et de ses comités de quartier, elle concerta et fait participer régulièrement ses habitants aux décisions municipales. Elle possède, sur son territoire plusieurs zones économiques et d'activités, de nombreuses entreprises, dont les usines de fabrication de Dior.

Elle dispose des atouts d'une commune urbaine de la première couronne orléanaise où toutes les mixités sont préservées (sociales, urbaines, environnementales) et elle possède d'ailleurs deux écoquartiers.

**MISSIONS DU SERVICE**

Le service vie au travail participe à la mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines en appui de la directrice ressources. A ce titre, elle accompagne les agents et la ligne managériale dans les domaines de la protection sociale, de la prévention des risques professionnels, de la formation continue, du dialogue social et du volet juridique.

Plus précisément, le service est garant :

- Du suivi des agents en arrêt maladie et du retour à l'emploi des personnels après un arrêt long ;
- Du suivi des agents en transition professionnelle subie et choisie ;
- Du suivi des obligations de formation et de la mise en œuvre du plan de formation pluriannuel du développement des compétences des agents en lien avec les besoins de la collectivité ;
- De la définition, de la mise en place et du suivi d'une politique de prévention des risques professionnels ;
- De l'information, du conseil des agents sur l'ensemble des domaines de compétences du service ;
- Du développement d'un dialogue social de qualité.

## **MISSIONS PRINCIPALES**

Le conseiller en action sociale et prévention de risques est chargé/e d'accompagner les agents dans le domaine de l'action sociale et participe à la démarche d'évaluation des risques professionnels et de qualité de vie et d'amélioration des conditions de travail.

A ce titre, il/elle :

Assiste et conseille l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques, et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques d'hygiène et de sécurité du travail à hauteur de 50%.

Informe, renseigne, sensibilise les agents pour l'accès aux prestations d'actions sociales à hauteur de 50%.

## **ACTIVITÉS DE L'AGENT**

**Assister l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques, et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques d'hygiène et de sécurité du travail (Qualité de Vie au Travail) :**

- Suivi des registres de sécurité ;
- Accompagnement, suivi, mise en place et suivi des préconisations du rapport ACFI ;
- Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- Conseil pour l'acquisition des EPI ;
- Suivi et mise à jour des armoires à pharmacie et des fiches de données de sécurité ;
- Informer et sensibiliser les agents et cadres sur la santé et la sécurité au travail.

**Accompagner les agents dans l'accès à l'action sociale :**

- Rendez-vous individuels et permanences sur les différents sites de la Ville pour conseiller les agents sur les prestations sociales ;
- Aide à l'accès informatique aux offres et prestations ;
- Relations avec les prestataires ;
- Actions de communication (avec la Direction de la communication et le prestataire) ;
- Suivi d'indicateurs.

## **LES COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE**

### **Savoir/connaissances**

- Législation et réglementation dans le domaine de la santé et sécurité au travail
- Sécurité incendie
- Organisation et fonctionnement de la collectivité
- Action sociale
- Techniques de communication

### **Savoir-faire - compétences techniques**

- Méthodes et outils d'évaluation des risques
- Travail en équipe
- Maîtrise de l'outil informatique : pack office, internet (Outlook...)
- Capacité à se connecter au site du prestataire et à expliquer aux agents les possibilités de commande de prestations
- Conseiller et orienter les agents

### **Savoir être - qualités relationnelles**

- Qualités relationnelles, écoute et communication
- Faire preuve d'initiative, motivation et curiosité
- Sens du travail en commun et du service public
- Souci de progresser, autonomie, adaptabilité
- Très grande discrétion, confidentialité, disponibilité

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAIL**

- Activité action sociale : 174 rue Jean ZAY
- Déplacements quotidiens sur les différents sites de la ville
- Disponibilité occasionnelle en dehors du planning de travail défini en cas d'événement le justifiant
- Formation initiale de 5 jours et formation continue annuelle obligatoire à la délégation Centre du CNFPT
- Véhicule de service de la Ville, Bureau, Pc fixe et portable avec VPN, téléphone fixe

## **RELATIONS LIÉES AU MÉTIER**

En interne : relations avec l'ensemble des services de la collectivité.

En externe : le réseau des préventeurs, conseillers de prévention, service de médecine préventive.

**RÉMUNÉRATION ET STATUTS** : rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année + prime mobilités durables + participations mutuelle/prévoyance labellisées territoriales + accès aux prestations de l'action sociale sous conditions.

## **Poste à pourvoir au 23 décembre 2024.**

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame Charlotte BOILEAU, Responsable du service Vie au Travail et Dialogue Social au 02.38.52.40.58.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser une candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 15 novembre 2024** à la Direction des Ressources Humaines :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret  
Direction des Ressources Humaines  
47 rue de la Mairie  
CS 90009  
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

**ou via le site de la ville** : <https://www.saintjeandebraye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

**ou à l'adresse** : [recrutement@ville-saintjeandebraye.fr](mailto:recrutement@ville-saintjeandebraye.fr)